

BIEN ACCUEILLIR LES CYCLISTES SUR MON EVENEMENT



Dossier suivi par

Fanny Derenne – Cariou

f.derenne@placeauvelo-nantes.fr

02 40 200 400 – 06 27 200 655



FICHE PRATIQUE
Janvier 2019



www.faitesduvelo-nantes.fr

Avec le soutien de :





INTRODUCTION

Inciter le public de votre événement à venir à vélo est essentiel dans un contexte où 80% des émissions de gaz à effet de serre d'un événement sont liés au transport des biens et des personnes.

Votre événement développera rapidement une notoriété positive auprès des cyclistes, si vous mettez en place des conditions d'accueil adaptées à leurs besoins : par votre action, vous soutenez les bonnes intentions individuelles de mobilité de votre public.

Aussi, les cyclistes valorisent les événements qui mettent en place les conditions d'accueil et de sécurisation de leur vélo.

Vous organisez un parking à destination des cyclistes ?

- Vous canalisez le stationnement des vélos, évitant ainsi de retrouver des vélos attachés partout où cela est possible, gênant parfois votre événement
- Les cyclistes ne garderont pas leur vélo à la main, de crainte du vol et la cohabitation piétons / cyclistes en sera d'autant plus améliorée
- Vous incitez les cyclistes à participer à votre événement, les conditions d'accueil étant un facteur de prise de décision.
- Votre action va développer une image d'événement « vélo-friendly ».

Afin de mettre en place des conditions d'accueil réellement favorables et adaptées aux cyclistes, suivez ces fiches pratiques !



LES INTENTIONS

- **Organiser un parking vélos répondant aux besoins des cyclistes** : proximité, sécurisation, éclairage, qualité et quantité des appuis vélos, circulation dans le parking, visibilité des parkings, information de sensibilisation sur le vol...
- **Mettre à disposition des services de base** : point d'eau, pompe
- **Aller plus loin** : proposer un système de consigne, animer le parking vélo, diffuser des informations de sensibilisation





ORGANISATION D'UN PARKING VELOS REPONDANT AUX BESOINS DES CYCLISTES



1. Quel type de parking pour accueillir les cyclistes ?

TYPES DE PARKINGS VELOS – Beaucoup de systèmes de stationnement vélos existent mais tous ne se valent pas, particulièrement en termes de sécurité et de confort pour les cyclistes. La sécurité est bien sûr le premier critère à prendre en compte.



Appuis vélos mobiles classiques

Dimensions : 0.95m * 0.6m. Avec vélo : 0.95m*1.70m

Ressource = Nantes Métropole

Contacts : Laurent.LEBAS@nantesmetropole.fr (Pôle Nantes Ouest) - 02.40.43.03.63 - 06.73.19.37.83 + copie à la directrice : Marie-helene.geffroy@nantesmetropole.fr

Avantages : Très confortables pour les cyclistes et les vélos ; sécurité : attache possible du cadre et de la roue, en 2 points

Inconvénients : Très lourds à déplacer ; nécessité d'aller les chercher au pôle Nantes Ouest avec remorque ou camion.

Parkings vélos à partir de barrières ganivelles / Vaubans

Dimensions : 2m de long sur 1.04m de haut.

Ressources = Commune de votre événement (services techniques/ vie associative)

Avantages : Facilement dimensionnable (3 à 4 vélos par barrières), Livraison et reprise par les services techniques, Sécurité : attache possible en 2 points (cadre et roue)

Inconvénients : Signalétique essentielle afin de rendre visible le parking ; Sur ce format, les groupes entassent souvent leur vélo ensemble, occasionnant un risque de bascule : affichage préventif et positionnement en accordéon des ganivelles pour stabiliser. (cf page suivante).



EN DERNIER RECOURS : Appuis vélos en palette

(0.7m * 0.8m - Avec vélo : 0.7m*1.8 m)

Ressources = Place au Vélo pour location ponctuelle : nantes@fub.fr

Avantages : Constructibles facilement à partir de matériel de récupération

Inconvénients : Qualifiés de pince roues par les cyclistes, le risque de voiler sa roue est grand ; Faible circulation entre les vélos ; Nécessité d'assurer le transport ; Sécurité : attache

de la roue uniquement.



Type de parking vélo appelé « pince-roues » et déconseillé (risque de voiler les roues) :



2. Comment installer et signaler mon parking vélo ?

Les barrières ganivelles ou Vauban constituent à ce jour une des meilleures solutions pour accueillir les cyclistes sur votre événement.



Dans ce cadre, rendre visible le parking est essentiel, à la fois pour faciliter l'orientation des cyclistes que pour rendre visible votre

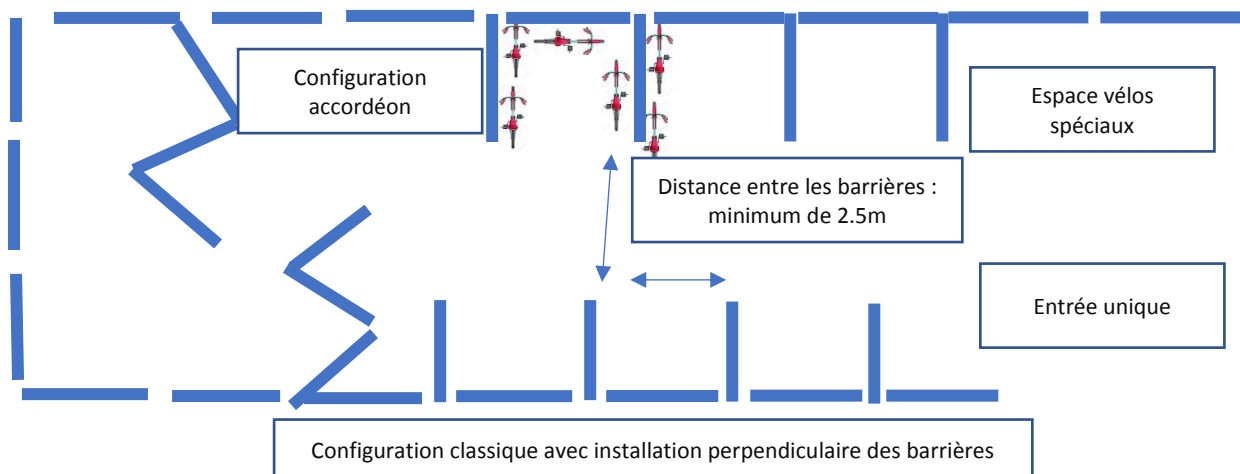
action : **Nantes Métropole propose un kit de signalétique pour mieux afficher les zones de stationnement vélo pour le public.**

Ce kit se compose d'une oriflamme (3 mètres de haut) ainsi que de 3 bâches micro perforées avec œillets et sandows (à fixer sur barrière Vauban), 2 bâches sur 3 disposent d'une flèche directionnelle pour indiquer le positionnement du parking vélo.

Les villes de Rezé, Bouguenais, Couëron et Carquefou disposent d'un kit : se renseigner auprès des services techniques des communes concernées.

Nantes Métropole en a trois sur le site 2 cours du champ de Mars à Nantes : renseignements et réservations auprès de Sara Guillet Sara.GUILLET@nantesmetropole.fr . Les ateliers municipaux du Perray (Nantes Nord) en ont 4 à disposition : 02 40 41 97 98 – 106 rue du perray – 44 300 Nantes.

- **SCHEMA D'INSTALLATION** - L'installation peut bien sûr s'adapter à toutes les configurations de terrain et prendre toutes les formes.



- ➔ Installez un enclos de Vaubans pour délimiter le périmètre autour de votre parking. Il est possible de ne pas faire d'enclos autour des stationnements : cela permet de fluidifier la circulation à l'intérieur. Toutefois, l'enclos est à privilégier, particulièrement dans les cas de parking gardienné.
- ➔ Installer le reste des barrières à l'intérieur de l'enclos de délimitation, à la perpendiculaire de l'enclos, pour créer des stationnements en U.

- **CIRCULATION** – Pensez à prévoir un espace de circulation suffisant entre les parkings vélos, afin d'éviter les renversements de vélos et l'inconfort des usager.e.s.



3. Où installer mon parking vélo ?

- **PROXIMITE** - Les cyclistes devenant piétons une fois leurs vélos stationnés, il est essentiel d'installer le parking à l'entrée de votre événement. Plus il sera loin de l'entrée, plus le risque de stationnement « sauvage » à proximité de l'entrée sera important.
- **A CHAQUE ENTREE** – Pensez à prévoir un parking cycliste à chaque entrée de votre événement afin de ne pas contraindre les cyclistes dans leur circulation et toujours pour limiter le stationnement sauvage.
- **VISIBILITE** – Pensez à rendre visible votre parking vélos, tant sur vos supports de communication que sur le site de votre événement. Cela permettra aux cyclistes de trouver intuitivement le parking dédié et limitera le stationnement sauvage.
- **SANCTUARISE** – Organisez votre parking vélo de préférence un peu à l'écart des stationnements motorisés, avec un accès sécurisé (évités notamment de faire longer les stationnements motorisés aux cyclistes, risque d'accident lors des sorties de véhicules en marche arrière).

4. Dimensionner mon parking vélo

- **QUANTITE** – Basez vous sur la fréquentation cycliste des années précédentes pour dimensionner votre parking. Attention toutefois : mieux vaut prévoir plus que de ne répondre qu'à la moitié de la demande !
A titre indicatif : 4 vélos par ganivelles, 10 vélos par U de 3 ganivelles soit sur une emprise de 8m² environ. A titre de comparaison, un stationnement voiture = 10m² (25m² si l'on tient compte des allées et espaces nécessaires pour les manœuvres). A noter : les groupes entassent souvent leurs vélos pour un stationnement commun, ce qui renforce la capacité de ces parkings.
- **VELOS SPECIAUX** – Pensez à prévoir un espace dédié pour les vélos cargos et les vélos couchés, qui ont besoin de plus de place de stationnement et sont plus contraignants à sécuriser. Ces vélos coûtent également plus chers et leurs usager.e.s ne viendront à vélo que s'ils sont assurés de pouvoir sécuriser leur vélo en toute sérénité.

5. Sécuriser mon parking vélo

- **GARDIENNAGE** – Mobiliser des bénévoles pour sécuriser le parking est tout à fait envisageable et permet d'offrir une sérénité aux cyclistes. Cela peut se faire par une simple surveillance visuelle qui ne garantit toutefois pas l'absence de vol puisque sans contrôle des cyclistes. Pour aller plus loin, il est possible de construire différentes actions : système type « vestiaire » avec un ticket ou bracelet remis au cycliste et attaché au vélo pour identifier le propriétaire ; prise de photos des vélos déposés pour garantir l'état du vélo à la sortie ; ... En cas de gardiennage, il est essentiel d'indiquer la date et les horaires de fin de gardiennage afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté : cela peut se faire par un affichage et il est recommandé de donner un papier le stipulant (par exemple sur le ticket de restitution du vélo).
- **ECLAIRAGE** – Si votre événement se passe en partie de nuit, pensez à éclairer le parking, tant pour dissuader des vols que pour faciliter la reprise des vélos.





MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE BASE



1. Mise à disposition d'une pompe à vélo

- Mettre à disposition une pompe à vélo (attachée à l'entrée du parking) est apprécié en cas de crevaison, garantissant de pouvoir rentrer avec son vélo.
- Quelques outils de base (clefs Allen, kit rustine, ...) peuvent également être bienvenus. Si votre parking n'est pas gardienné par des personnes pouvant gérer ce matériel, il est préférable de le mettre à disposition à l'entrée par exemple, sur demande (contre pièce d'identité par exemple), afin que le matériel ne disparaisse pas. Un affichage est alors nécessaire sur le parking pour informer.

2. Accès à un point d'eau

- C'est le minimum vital, particulièrement pour les événements organisés en saison chaude. Les cyclistes auront besoin de se désaltérer en arrivant. Et personne n'étant à l'abri d'une crevaison sur le chemin, permettre de se laver les mains en arrivant est un vrai plus !
- Le point d'eau n'est pas forcément sur le parking vélo mais doit être balisé depuis le lieu de stationnement cycliste.



ALLER PLUS LOIN



1. Information et sensibilisation

- **INFORMER** : Ambassadeurs.drices vélo toute la journée pour accompagner le public via la distribution des cartes d'aménagements cyclables, de conseils pratiques, etc
- **LUTTE CONTRE LE VOL** – Affichage sur les conseils pour attacher son vélo correctement, conseils sur les choix d'anti-vol, sensibilisation sur le marquage anti-vol, ...
- **INCITATION AU VELO** - Affichages « faites du vélo au quotidien » : une expo au format A0, disponible auprès de Place au Vélo, pour valoriser l'intérêt de se déplacer à vélo, organiser un vélobus pour rejoindre le site de l'événement.
- **PROMOUVOIR LA VELONOMIE** - organiser un contrôle technique sur le parking vélo

2. Proposer un système de consignes aux cyclistes

Sur le modèle d'un vestiaire, l'organisation de consignes pour les cyclistes suppose la mobilisation de personnes pour tenir ces consignes pendant toute la durée d'ouverture de votre événement.

C'est toutefois un service intéressant et très souvent demandé par les cyclistes : quoi de plus agréable que de pouvoir vivre un événement sans sa sacoche, son casque, sa bouteille d'eau et son kit de rustine à la main ! Si vous souhaitez permettre aux cyclistes de vivre votre événement sans contrainte, ce service est un vrai confort pour les cyclistes ! Cela peut être bien sûr couplé au gardiennage du parking vélos qui permet d'offrir 2 services en 1 !

3. Animer le parking vélo

Proposer un contrôle technique ou encore une opération de marquage contre le vol sur le parking cycliste est un moyen de porter une attention particulière à ce public et de l'accueillir positivement. C'est également un levier pour valoriser et favoriser les pratiques d'éco-mobilité sur votre événement, afin de diminuer l'emprise des motorisés !

+ d'infos sur : www.faitesduvelo-nantes.fr

